



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

Informations de mars 2020



ELECTION MUNICIPALE

Lors du scrutin municipal du 15 mars, marqué par l'épidémie de coronavirus, la population rombinoise n'a pas renouvelé le score de participation des élections municipales précédentes : seuls **294 électeurs sur 565** (soit 52 % des inscrits) ont accompli leur devoir. Les 15 candidats de la seule liste **AGIR ENSEMBLE** pour Rombies-et-Marchipont ont été élus avec une moyenne de 275 voix : 97 % des votants leur ont fait confiance. Il n'y aura donc pas de 2^{ème} tour. Les nouveaux élus assureront la gestion de la commune pendant les six prochaines années. **Les résultats :**

"AGIR ENSEMBLE pour ROMBIES-et-MARCHIPONT"

Agnès DOLET : 279 voix ; Sébastien JAROSZ : 279 ; Frédéric POIX : 279 ; Paul DELCOUR : 278 ; Françoise ROGER : 278 ; Anastasia VERET : 278 ; Ghislain BERTRAND : 277 ; Audrey CHARLET : 277 ; Benoît DUPONT : 277 ; Bernard LEFEBVRE : 277 ; Grégory DELEPIERRE : 274 ; Geoffrey ANTIDORMI : 271 ; Angélique DELHUILLE : 271 ; Samuel ZIDOURI : 271 ; Jean Robert CLEMENT : 260.

Ces 15 candidats de la liste "AGIR ENSEMBLE pour ROMBIES-et-MARCHIPONT" sont donc élus. Après la proclamation des résultats, ils ont remercié tous les Rombinois qui ont renouvelé leur confiance aux 8 élus de la Municipalité sortante et soutenu les 7 nouveaux élus.

L'installation du nouveau Conseil municipal et l'élection du maire, de ses adjoints et des délégués communautaires auront lieu ce samedi 21 mars à 11 heures à la salle polyvalente.

En raison de l'urgence sanitaire actuelle, la cérémonie aura lieu à huis clos et il n'y aura pas de vin d'honneur.

Seul, un moment de recueillement sera observé au Monument aux Morts et clôturera la cérémonie.

LE CORONAVIRUS

• Les Rombinois sont confinés chez eux pendant au moins 15 jours et ne doivent se déplacer que pour se rendre à leur travail ou dans le cadre de leur travail, pour un motif de santé, pour assister des personnes vulnérables, pour prendre l'air à proximité de leur domicile **sans se retrouver en groupe** ou pour effectuer des achats dans les commerces ouverts.

La Mairie est fermée

jusqu'à nouvel ordre

En cas de nécessité, vous pouvez appeler

le **03.27.27.32.48**

le matin (sauf le jeudi) de 9-12 h

ou le mercredi après-midi (14-17 h)

Attestation de déplacement dérogatoire

(Modèle pouvant être recopié sur papier libre)

Je soussigné(e) M./ Mme
né(e) le
demeurant à
certifie sur l'honneur que mon déplacement a pour motif :
.....
.....
Fait à Rombies-et-Marchipont, le2020

Signature

• Les déplacements doivent être limités au maximum. Pour chaque déplacement autorisé, une **attestation sur l'honneur** sur le modèle ci-contre (même manuscrite) doit être présentée à toute demande de la Gendarmerie ou de la Police.

- L'épidémie en cours impose aussi **en toute situation des mesures de protection** qui visent à éviter la contagion et protéger aussi bien les individus eux-mêmes que les autres (même en famille) :



Mesures impératives pour empêcher la propagation du virus

- **On ne se serre pas la main**
- **On ne s'embrasse pas**
- **On tousse dans son coude**
- **On se lave les mains régulièrement**
- **Tout rassemblement familial ou amical est interdit**
- **On garde une distance d'un mètre au moins entre chaque personne**

**Pour INFOS
0800130000**

CULTURE et LOISIRS

Cette épidémie de coronavirus et les différentes mesures de prévention, de protection et d'interdiction ont conduit à la **suppression de plusieurs activités jusqu'à nouvel ordre** :

- L'école est fermée depuis ce lundi 16 mars
- Les **bibliothèque et médiathèque** sont également fermées les mercredis et samedis
- Les **offices religieux dans les églises** de la paroisse sont suspendus
- Le **Parcours du Cœur** du 29 mars est annulé
- La **Soirée 80's** (4 avril) et la **Chasse aux Œufs** (13 avril) des *Gaillots en Fête* sont annulées
- La plupart des **Associations**, interdites de rassemblement, ont suspendu leurs activités.



TRAVAUX

❖ Depuis le 2 mars, le fameux 'trou' de l'**affaissement de la Route de Marchipont** a été enfin comblé au soulagement de tout notre village. 400 m³ de béton ont eu raison d'un an de perturbations et de tracasseries pour tout un secteur du village

❖ Dans le même temps, et suite à l'arrêté municipal du 17 mars, **les poids lourds de plus de 7,5 tonnes y sont interdits de circulation**. Comme les riverains le signalent, certains camions bravent cette interdiction. Pour faciliter le travail de la Gendarmerie, qui doit les verbaliser et faire

appliquer totalement la réglementation, il faut absolument relever l'immatriculation des véhicules et des détails sur la nationalité, la couleur du véhicule, ... Merci de **transmettre** vos précieuses **informations en Mairie** qui fera suivre !

❖ Les travaux de lutte contre les inondations du **Chemin du Calvaire** se sont également achevés le 2 mars. Un chantier de plus de 2 mois et des aménagements qui transforment le quartier du Calvaire (enrobés, bordures, trottoirs) et vont faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement du bassin versant du Petit Val vers le fossé de l'Enfer au bout de la rue. Un nouveau chemin de campagne agréable à emprunter pour vos promenades ...



❖ Le 9 mars, des **arbres fruitiers** ont été plantés aux abords de l'école par les élèves de CE et CM. Les écogardes du Parc Naturel les avaient accompagnés dans la découverte de ces arbres avant de les aider à les planter en présence de plusieurs élus.

❖ Le chantier de **restauration de l'église Saint Rémy**, qui avait déjà pris un retard de plusieurs mois, va devoir encore s'arrêter quelque temps du fait de l'épidémie de coronavirus en cours.

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,
pour être affiché et pour être diffusé
auprès de la population le 18 mars 2020.

Le Maire sortant,

Guy HUART

